

**Chammas & Marcheteau conseille Spore.Bio
dans sa levée de fonds de 23 millions d'euros (Biotechnologie/IA)**

Chammas & Marcheteau a conseillé Spore.Bio dans sa levée de fonds en Série A de 23 millions d'euros menée par Singular avec le soutien de Station F, First Kind, de l'américain Point 72 Ventures et des investisseurs historiques, en partenariat avec l'Institut Pasteur.

Créée en 2022, Spore.Bio développe le premier dispositif de détection par l'IA des pathogènes en temps réel pour les usines agroalimentaires, réduisant le temps d'échantillonnage nécessaire à la détection des bactéries de 20 jours à quelques minutes seulement et pouvant être effectué directement dans l'usine au lieu d'être envoyé dans des laboratoires externes.

Ce nouveau financement va permettre à la deeptech de doubler ses effectifs et se renforcer à l'international.

L'équipe de **Chammas & Marcheteau** était composée de **Lola Chammas** (associé), **Romain Penloup** et **Julien Delacroix** (avocats).

A propos de Chammas & Marcheteau

Chammas & Marcheteau, société d'avocats indépendante, accompagne les entreprises et les fonds d'investissement dans leurs transactions et leur stratégie de développement en France et à l'international. Fort de plus de 60 spécialistes du droit des affaires, dont 16 associés, il propose à ses clients des expertises en Private Equity, Fusions-Acquisitions, Fonds et Services Financiers, Corporate, Fiscalité, Propriété Intellectuelle et Technologies de l'Information, Restructuration et Retournement, Droit Social, Immobilier ainsi qu'en Contentieux des Affaires.